Mercredi 14 octobre 2020 - N° 77

lagazette-ladefense.fr

La Gazette de la Défense

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

PUTEAUX

Poursuivi par la Mairie, Christophe Grébert est condamné

FAITS DIVERS P10

Les cyclistes s'approprient le quartier d'affaires

DOSSIER P2

Le vélo connaît un réel essor depuis la fin du confinement. La Défense ne fait pas exception. Mairies, organismes publics et associations, travaillent pour une meilleure intégration du vélo dans la ville.

ACTU P4

LA DEFENSE

Un nouveau centre de dépistage Covid pour des résultats plus rapides

LA DEFENSE
Après son départ, Marie-Célie Guillaume dresse son bilan 4

PUTEAUX
Les prochaines étapes de travaux à la Rose de Cherbourg 5

COURBEVOIE
Une caméra pour prendre sa température en mairie 8

COURBEVOIE
Plus de 900 000 euros saisis chez des trafiquants 10

RUGBY
Le Racing 92 s'incline face au Stade Toulousain 12

COURBEVOIE
Guillaume de Tonquédec en mari infidèle 14

ACTU P4

LA DEFENSE

Tour de vis sanitaire dans les facs et les écoles privées

ACTU P6

LA DEFENSE

Gares de la Défense : une fréquentation toujours surveillée

ACTU P7

LA DEFENSE

Les avocats à la conquête des PME du département

ACTU P8

COURBEVOIE

Le parc Freudenstadt fait peau neuve

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2020

Frais de notaire offerts(1) + **2 000 € par pièce offerts**(2)

pour l'achat de mon logement neuf

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2 000 € par pièce principale (pièce de plus de 7m² hors cuisine et salle de bain) sur le prix de vente d'un logement à partir du 3 pièces, soit une réduction totale de 6 000 € sur un 3 pièces, 8 000 € sur un 4 pièces et 10 000 € sur un 5 pièces sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 14/08/2020. Offres (1) et (2) exclusivement réservées aux logements à partir du 3 pièces et valables pour toute réservation signée entre le 15 septembre 2020 et le 15 octobre 2020 sur une sélection de logements (liste des programmes et lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n° ORIAS 13006299. Athana 9-20.

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

LA DÉFENSE

Les cyclistes s'approprient le quartier d'affaires

Le vélo, déjà plus utilisé depuis la grève des transports de décembre 2019, connaît un réel essor depuis la fin du confinement, en mai dernier. À la Défense, cela ne fait pas exception. Mairies, organismes publics et associations d'usagers, travaillent de concert pour une meilleure intégration du vélo dans la ville.

E.Taillandier

LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Mardi 6 octobre, le collectif de cyclistes franciliens organisait ainsi une opération sur le pont visant à demander la pérennisation des coronapistes, et de celle du pont de Neuilly en particulier.

L'essor du vélo ne se dément pas en Ile-de-France depuis la fin du confinement, et le quartier de la Défense ainsi que les villes qui le composent ne font pas exception. Face à la tendance qui semble s'installer durablement dans les habitudes des Franciliens, un meilleur partage de l'espace public est nécessaire.

Associations engagées

Ainsi, les mairies, le département des Hauts-de-Seine mais aussi Paris La Défense, organisme public gestionnaire du quartier, et les associations d'usagers, travaillent main dans la main pour faire du quartier d'affaires un lieu de partage de l'espace, paisible et adapté aux nouveaux usages, tout en laissant la priorité aux piétons sur la dalle.

« *La priorité est donnée aux circulations piétonnes sur la dalle de la Défense, il en sera toujours ainsi* », prévient Anouk Exertier, responsable du pôle mobilités de Paris La Défense. La question se pose en effet alors que la dalle est exclusivement piétonne et où les mobilités dites douces, comme le vélo ou la trottinette, sont seulement tolérées.

L'utilisation du vélo avait cependant déjà connu une augmentation avant le confinement, comme l'explique Thierry Dussautoir, chef du service mobilités du département des Hauts-de-Seine. « *On a retrouvé des comportements qu'on avait vus lors de la grève RATP de décembre à janvier* », explique-t-il à propos de l'augmentation du nombre de cyclistes au lendemain du déconfinement.

Les pouvoirs publics ont largement incité les Français à éviter les transports en commun pour tenter de limiter la propagation de la Covid-19, notamment avec « *le coup de pouce vélo* » mis en place par le gouvernement. « *À la sortie du confinement, et dans le but de favoriser la distanciation sociale, la priorité a été donnée aux infrastructures cyclables de transitions pour favoriser les déplacements quotidiens domicile-travail, offrir une alternative aux transports en commun et éviter un retour massif à la voiture* », indique Alexandrine Mounier, conseillère municipale nanterrienne déléguée au vélo et aux mobilités douces.

« *La crise sanitaire a fortement accéléré les sujets liés au vélo* », abonde ainsi Anouk Exertier de Paris La Défense, en évoquant l'après confinement dans le quartier d'affaires. « *On a été surpris en partie,* explique de son côté Thierry Dussautoir de cet essor. *Mais, la question était surtout de savoir si les personnes allaient revenir au travail. Une autre inconnue était aussi l'usage de la voiture : le risque était que les personnes se détournent certes des transports en commun, mais en faveur de la voiture* ».

Les coronapistes, fameuses pistes cyclables temporaires signalées en jaune, ont ainsi fleuri un peu partout en Ile-de-France et autour du quartier d'affaires. « *Ces pistes provisoires nous ont montré que lorsqu'on avait des pistes larges, confortables et qui donnaient un sentiment de sécurité, on avait certes beaucoup plus de cyclistes, mais aussi des cyclistes différents* », assure le chef du service politiques et offres de mobilités du département des Hauts-de-Seine. Frédéric Delaunay de La Rustine de Nanterre, fait ainsi le même constat et s'en réjouit : « *On voit plus de femmes, plus de gens bien habillés qu'on verrait plutôt sortir de grosses berlines d'habitude* ».

« *Il y avait des problèmes de sécurité qui faisaient que les gens ne prenaient pas le vélo et ils ont été réglés,* estime Nicolas Denos de MDB Courbevoie et du Collectif vélo Pold (Paris Ouest la Défense, Ndlr). *Il y avait aussi des à priori, mais les gens se sont vite rendu compte qu'il était simple de ne pas arriver en sueur au travail ou qu'il suffisait de se couvrir un peu plus quand il faisait froid par exemple. Et, ça a été essayé assez longtemps pour qu'il n'y ait pas de retour en arrière.* »

Pérennisation complexe

Ces pistes, dont certaines étaient demandées depuis de longues années par les associations d'usagers, ont donc vu le jour et trouvé leur public très aisément. Ainsi, l'exemple le plus emblématique est certainement celui de la piste du pont de Neuilly, permettant d'accéder aisément au quartier d'affaires. « *C'est la coronapiste qui d'un coup a ouvert la Défense aux vélos, qui d'un coup à ouvert la capitale à son quartier d'affaires,* illustre Louis Belenfant, président du Collectif vélo Ile-de-France. *La ministre de l'écologie Elisabeth Borne est venue poser dessus !* »

« Il y avait des problèmes de sécurité qui faisaient que les gens ne prenaient pas le vélo et ils ont été réglés », estime Nicolas Denos de MDB Courbevoie et du Collectif vélo Pold.

LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Mardi 6 octobre, le collectif de cyclistes franciliens organisait ainsi une opération sur le pont, visant à demander la pérennisation des coronapistes, et de celle-ci en particulier. « *On parle de quasi 6 000 cyclistes jour,* abonde-t-il encore. *Il faut voir quand même que ce n'est qu'un début parce que le quartier d'affaires tourne au ralenti. Il y a beaucoup de télétravail donc on peut très vite arriver aux 10 000 cyclistes par jour.* » Auparavant mal éclairé, le pont de Neuilly n'offrait aucun passage réservé aux vélos. Le peu de cyclistes qui l'empruntaient devaient ainsi circuler sur le trottoir, un retour à cette situation semble impossible aujourd'hui.

« *On a rendu le trottoir aux piétons et ça, c'est quelque chose qui doit être absolument pérennisé. On ne peut pas renvoyer 6 000 cyclistes dans la nature en leur disant : " Demain ce n'est plus possible"* », estime encore Louis Belenfant. Même son de cloche du côté de Nicolas Denos, adhérent de MDB Courbevoie et membre du Collectif vélo Pold : « *Je ne vois pas comment il pourrait y avoir un retour en arrière* ».

La pérennisation semble en effet être le sujet sur toutes les lèvres, des responsables d'associations aux pouvoirs publics. Ces derniers, qui mènent aussi des comptages pour évaluer la fréquentation des pistes mises en place, ont cependant des contraintes de taille et ne pourront peut-être pas répondre aux vœux des cyclistes.

« *Les comptages nous permettent de savoir si les pistes provisoires rencontrent un certain succès ou pas,* indique Thierry Dussautoir du département. *Et cela fait partie des critères que vont avoir nos élus et les maires pour savoir si on pérennise et de quelle manière.* » Les fameuses balises jaunes, parfois décriées, ne semblent en effet pas être une solution viable. Devant être remplacées régulièrement, elles sont coûteuses pour les collectivités.

En outre, un bon nombre de pistes provisoires des Hauts-de-Seine s'insèrent mal sur les voies, jusque là réservées aux véhicules motorisés. Il n'est ainsi pas rare pour une voiture de devoir traverser une piste pour se garer par exemple. « *Il faut aussi penser aux bus et aux secours* », énumère Thierry Dussautoir. « *Il faut qu'on trouve des solutions pour avoir un aménagement cyclable qui réponde aux différents besoins, mais qui sera forcément très différent du provisoire* », prévient le chef du service mobilités du département des Hauts-de-Seine.

Vélos électriques

Pour autant, les projets autour des mobilités douces suivent leur cours. Ainsi, et cela était déjà évoqué avant le confinement au mois de mars dernier, Paris La Défense réfléchit en partenariat avec l'État et la préfecture, à l'ouverture de pistes cyclables sous la dalle de la Défense. « *Le développement des modes de déplacement actifs était déjà engagé,* assure Anouk Exertier. *La crise sanitaire que nous traversons a été un accélérateur de cet essor* ».

Ce projet, encore à l'étude, de pistes cyclables sous la dalle, est d'ailleurs aussi plébiscité par les associations cyclistes, désireuses de partager paisiblement la dalle de la Défense avec les piétons. Car cette dalle est bien piétonne et un afflux trop important de cyclistes serait potentiellement accidentogène mais tendrait aussi les relations entre usagers à pied prioritaires, et cyclistes.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« La signalétique a été mise sur la dalle, c'est maintenant beaucoup plus lisible », se félicite-t-il encore. En effet, Paris La Défense a mis en place de nombreux panneaux indicatifs sur la dalle.

« C'est quelque chose qui est assez attendu puisque ça va permettre de traverser la Défense, explique Nicolas Denos. *Et, il a aussi de nombreux autres tunnels qui permettraient d'éviter de passer par la passerelle de l'Aigle. L'ouverture permettrait d'orienter plus de vélos dans les tunnels et de les faire sortir proche de leur but. Il y a des vélos qui veulent juste traverser la dalle pour aller plus loin, pour aller travailler à Nanterre par exemple. On veut qu'ils puissent le faire sans passer par la dalle, parce que finalement avec les piétons, ça n'est pas l'itinéraire le plus rapide. »*

« Avant le confinement on avait 58 projets d'aménagements de voirie, qui comprennent les pistes cyclables, précise Thierry Dussautoir. *On va réviser un peu ça, parce que les pistes provisoires nous donnent des enseignements dont il va falloir tenir compte. Et il est possible, qu'au regard du succès de certaines d'entre elles, nos élus se posent la question de la priorisation des aménagements cyclables. »*

Parkings sécurisés

Dans les succès notables des Hauts-de-Seine : le boulevard circulaire, qui dessert le quartier d'affaires. *« On atteint maintenant à peu près 2 000 vélos par jour »*, explique le chef du service politiques et offres de mobilités du département. Du côté des associations, l'aménagement du boulevard circulaire est en effet une réussite mais, encouragées par ces derniers mois de transformation totale, d'autres chantiers sont maintenant demandés.

« On est vraiment satisfaits de voir ce qui a été fait à la Défense dans un temps très court, se félicite ainsi Nicolas Denos. *Après, la Défense part de très loin, donc, il y a effectivement des choses à améliorer. »* L'accessibilité à la dalle par les vélos reste ainsi compliquée. Les barrières anti-scooters placées en amont de la dalle, pour éviter la présence de deux-roues motorisés, gênent ainsi l'accessibilité des vélos spéciaux comme les cargos.

« La signalétique a été mise sur la dalle, c'est maintenant beaucoup plus lisible », se félicite-t-il encore. En effet, Paris La Défense a mis en place de nombreux panneaux indicatifs sur la dalle. Sur les plans d'information du quartier, les voies cyclables ont même été ajoutées. Sur son site internet, l'organisme gestionnaire du quartier a en plus répertorié tous les accès cyclistes à la dalle.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le projet, encore à l'étude, de pistes cyclables sous la dalle est d'ailleurs aussi plébiscité par les associations cyclistes désireuses de partager paisiblement la dalle de la Défense avec les piétons.

« Maintenant ce qu'il manque, c'est la signalétique sur toutes les nouvelles pistes qui ont été faites », estime Nicolas Denos. Prenant l'exemple de la piste du boulevard circulaire, le responsable associatif explique : *« Quand vous ne connaissez pas bien la Défense, ça reste compliqué de savoir quand est-ce qu'il faut sortir pour aller à la Grande Arche par exemple ».*

« Il y a des endroits aussi où il faudrait peut-être travailler sur des petites goulottes vélo pour pouvoir passer plus facilement dans les endroits où il y a des escaliers », commente également Nicolas Denos. Mais, la transformation du plus grand quartier d'affaires d'Europe ne se fera évidemment pas sans les entreprises qui y sont installées.

« Paris La Défense réunit chaque mois un groupe de travail comprenant 14 entreprises du quartier », explique ainsi Anouk Exertier sans citer les noms des firmes concernées. *« Il a des entreprises qui s'engagent un peu plus mais pas toutes,* remarque lui aussi Nicolas Denos. *Il faudrait qu'elles proposent le forfait mobilité durable qui est optionnel ».* Ce forfait, qui peut donc être proposé par les employeurs, consiste en une prise en charge des trajets domicile-travail à hauteur de 400 euros par an. Cela concerne uniquement les trajets à vélo, en covoiturage ou autres types de mobilités partagées.

Autre axe d'amélioration pointé du doigt par le Collectif vélo Pold : le manque de parkings, sécurisés ou non, destinés aux vélos. Face à la Grande Arche par exemple, Paris La Défense a installé de nouveaux arceaux. Mais l'engouement autour du vélo est tel que les places y sont très rares en semaine, alors même qu'une partie (40 % selon les chiffres de Paris La Défense) des habitués de la dalle sont encore en télétravail et n'utilisent donc pas le mobilier.

« Il faudrait aussi réfléchir à des solutions de parkings sécurisés », abonde Nicolas Denos. Certains parkings privés proposent d'ailleurs un abonnement pour les cyclistes, mais ce genre d'abonnements n'est pas assez généralisé pour le membre du Collectif vélo Pold. *« Avec les vélos à assistance électrique (VAE,Ndlr), on peut facilement faire 20 km. Donc, il y a de plus en plus de gens qui viennent de loin. Et, ils préfèrent parfois le garer dans un parking sécurisé parce que leur vélo coûte cher. »*

De nombreux projets

L'accession à un vélo, électrique ou non, est d'ailleurs un autre sujet, qui concerne cette fois-ci les mairies et le Département. À Puteaux comme à Nanterre ou à Courbevoie, les municipalités proposent ainsi une subvention avec conditions de ressources pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Et, l'engouement pour la bicyclette se ressent aussi au travers du nombre de demandes faites par les administrés.

« Il était déjà prévu que le développement du vélo à Nanterre mobiliserait six millions d'euros sur la durée du mandat dans le cadre du plan vélo municipal, précise ainsi Alexandrine Mounier, élue déléguée aux mobilités douces. *Suite à la crise sanitaire, 35 000 euros supplémentaires ont été débloqués pour répondre à une demande croissante d'aide à l'achat des VAE. Nous avons déjà 250 demandes depuis le 1er janvier 2020, contre 54 en 2019 ! »*

Le développement et le plébiscite de ce genre de vélos est d'ailleurs aussi un sujet quant à l'aménagement des pistes cyclables, comme l'explique Thierry Dussautoir, du département des Hauts-de-Seine. *« Ils contribuent à la féminisation des usagers des pistes cyclables, mais ils nous poussent aussi à avoir une approche un peu particulière. Les VAE roulent plus vite que les vélos mécaniques et donc la notion de dépassement entre cyclistes est plus importante. Cela va probablement nous amener, dans les années à venir, à avoir des pistes cyclables plus larges que ce que l'on avait l'habitude de faire. »*

La Défense, longtemps considérée comme terrain hostile pour les vélos, avait ainsi déjà entamé sa mue depuis plusieurs années. Mais, la grève des transports de décembre dernier puis le déconfinement et la mise en place de pistes temporaires, ont amené de nouveaux usages en termes de mobilités douces qui semblent s'inscrire dans la durée.

L'aménagement pérenne du quartier d'affaires et de ses alentours est bien plus complexe qu'il n'en a l'air et doit se mener de concert entre Paris La Défense, gestionnaire du quartier, la préfecture, le département des Hauts-de-Seine mais aussi les mairies de Nanterre, Puteaux et Courbevoie et donc autant de sensibilités et de projets locaux différents.

Coronapistes

La dramatique crise de Coronavirus, aura au moins permis un spectaculaire bond en avant effectué par les pouvoirs publics en termes d'aménagements en faveur des mobilités douces. Ces changements attendus par les associations, depuis parfois des années, n'en sont visiblement qu'à leurs balbutiements.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« La priorité est donnée aux circulations piétonnes sur la dalle de la Défense, il en sera toujours ainsi », prévient Anouk Exertier, responsable du pôle mobilités de Paris La Défense.

LA DEFENSE Tour de vis sanitaire dans les facs et les écoles privées

Le gouvernement a décidé de réduire le nombre d'étudiants sur les campus, afin de limiter la propagation de la Covid-19 dans des établissements scolaires, déjà préparés à la mesure.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« L'ensemble des planifications des enseignements nous permettent d'être même en deçà de la jauge des 50 % », explique la direction du Pôle Léonard de Vinci.

Dans la foulée des annonces du préfet de Paris, Didier Lallement, le 4 octobre dernier, les services du Premier ministre annonçaient l'entrée en vigueur d'une jauge maximale d'étudiants admis chaque jour sur les campus des universités de Paris et de la petite couronne, fixée à 50 % de l'effectif total. Par extension, la mesure est aussi censée s'appliquer aux écoles privées en zone d'alerte maximale contre la Covid-19. La tenue d'événements associatifs et autres soirées d'intégration a été suspendue.

De nouvelles restrictions qui ne semblent pas affecter le fonctionnement de l'université de Nanterre, qui avait déjà anticipé la réduction du nombre de ses étudiants en présentiel et ce, dès sa réouverture, le 21 septembre dernier. *« Le fonctionnement en alternance des enseignements (présentiel/à distance) se poursuit pour les plus de 30 000 étudiant.e.s inscrit.e.s »*, a aussi ajouté dans un communiqué l'université, qui opère un roulement des élèves par demi-groupes.

Même constat au sein du Pôle Léonard de Vinci, qui réunit notamment les écoles de management EMLV et d'ingénieur ESILV. *« L'ensemble des planifications des enseignements nous permettent d'être même en deçà de la jauge des 50 % »*, nous a expliqué la direction, qui a interdit dès la rentrée soirées et week-ends d'intégration.

30 000 étudiants

Le roulement des étudiants, aussi en vigueur au Pôle, serait facilité pour les étudiants grâce à un *« accès sur leur smartphone à leur emploi du temps, qui spécifie, par un code couleur, les cours en distanciel et ceux en présentiel »*. L'Iéseg, école de commerce privée installée derrière la Grande Arche, nous a indiqué renforcer son dispositif de rotation d'étudiants, mis en place à la rentrée, suite aux annonces du gouvernement, laissant ainsi entendre que la proportion d'élèves admis en présentiel était jusque-là supérieure à la nouvelle jauge.

18 cas positifs

Ni le Pôle Léonard de Vinci, ni l'Iéseg ont accepté de nous communiquer leurs données concernant le nombre de cas de Covid au sein de leurs établissements. L'université de Nanterre a dénombré, quant à elle, 18 cas d'étudiants testés positifs entre le 22 et le 29 septembre, avec une légère augmentation constatée la semaine suivante.

N.Gomont

LA DEFENSE Un nouveau centre de dépistage Covid pour des résultats plus rapides

L'Agence Régionale de Santé a ouvert un centre de dépistage au coeur du Cnit à la Défense. L'occasion pour le préfet des Hauts-de-Seine de rappeler l'importance des tests.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Le centre situé au niveau 0, près du Cojean, est ouvert de 8 h à 14 h et est réservé pour le moment aux personnes prioritaires symptomatiques, cas contacts confirmés ou munis d'une ordonnance.

« Progressivement, il faut qu'on puisse monter en puissance », rappelle Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine, lors de la visite du centre de dépistage de la Covid-19 au Cnit jeudi 8 octobre. Ouvert par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le centre situé au niveau 0, près du Cojean, est ouvert de 8 h à 14 h et est réservé pour le moment aux personnes prioritaires symptomatiques, cas contacts confirmés ou munis d'une ordonnance.

250 tests en une journée

« Dans le département, on a une politique vraiment très massive de tests qui a été déployée, avec l'appui de l'ARS, puisque l'on a environ 38 000 tests par semaine », note le préfet. À la Défense, en une semaine, 450 personnes ont pu être testées dont 250 la veille de la visite. L'objectif dans les prochaines semaines serait d'ouvrir des plages horaires aux personnes non-prioritaires.

Le centre, aménagé en deux semaines avec quatre box de dépistage, pourrait s'agrandir et permettre d'atteindre les *« 600 personnes »* testées par jour. Pour le moment, la priorisation des visiteurs permet d'obtenir des résultats en moins de 48 heures. *« C'est la cible qui a été fixée, et aujourd'hui, on pense que c'est satisfaisant, parce que l'on est en moyenne à 33 heures »*, analyse le préfet.

LA DEFENSE

Après son départ, Marie-Célie Guillaume dresse son bilan

L'ancienne directrice de Paris La Défense, Marie-Célie Guillaume a annoncé sa démission durant l'été. Pour l'établissement public, elle est revenue sur ses années à la tête du quartier d'affaires.

Début juillet, la directrice générale de Paris La Défense, Marie-Célie Guillaume, qui avait également oeuvré pour la fusion de Defacto et l'Epadesa annonçait son départ. Dans une vidéo publiée mercredi 7 octobre par l'établissement public, l'ancienne directrice est revenue sur ses sept années dans le quartier d'affaires.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Pour l'ancienne directrice, Marie-Célie Guillaume, le quartier d'affaires, notamment grâce à des lieux comme la Paris La Défense Arena, est en train de devenir *« un quartier qui n'est pas seulement dédié au travail »*

« Un projet, c'est la valorisation des volumes sous dalle, raconte Marie-Célie Guillaume de ses sept années. *C'est le projet par lequel je suis rentrée sur ce territoire, chez Defacto, c'est le dernier projet lancé et décidé avant de partir, la transformation du sous-dalle avec notamment le projet Cathédrale »*. De ses succès, elle revient notamment sur la transformation et la végétalisation de la dalle et du quartier.

« La transformation du sous-dalle »

Pour l'ancienne directrice, le quartier d'affaires, notamment grâce à des lieux comme la Paris La Défense Arena, est en train de devenir *« un quartier qui n'est pas seulement dédié au travail, mais un quartier qui est ouvert sur le sport, la culture et qui rayonne dans le monde entier »*.

LA DEFENSE Une manifestation devant le siège de Total

Des salariés de Total se sont rejoints mardi 6 octobre devant le siège de leur entreprise pour protester contre la transformation de la raffinerie de Grandpuits (Seine-et-Marne).

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La raffinerie installée à Grandpuits va en effet voir son activité totalement stoppée. Le site ne va pas être fermé pour autant puisque une reconversion dans la production de biocarburant est prévue.

Plusieurs dizaines d'employés de Total se sont réunis face au siège du groupe parapétrolier mardi 6 octobre au matin. Venus de Normandie ou encore de l'Essonne, ils défendaient leurs collègues de Grandpuits, en Seine-et-Marne. La raffinerie, installée sur cette commune, va en effet voir son activité totalement stoppée. Le site ne va pas être fermé pour autant puisque une reconversion dans la production de biocarburant est prévue.

Mais face au siège de Total, les syndicalistes, venus par dizaines, n'étaient pas rassurés pour autant. *« Ils nous disent qu'il n'y aura pas de chômage, mais qui va être muté à des centaines de kilomètres ? Nos femmes et nos familles, elles ne travaillent pas chez Total »*, scandait un syndicaliste craignant que ses camarades ne soient parfois obligés de quitter leur emploi, faute de pouvoir déménager dans une autre région, mégaphone à la main.

En bref

PUTEAUX Les prochaines étapes de travaux à la Rose de Cherbourg

Le quartier de la Rose de Cherbourg est en pleine mutation, les travaux y sont donc nombreux. Du 17 au 21 octobre, la Ville prévoit de nouveaux travaux après le lancement de la démolition d'une bretelle du boulevard circulaire.

Dans ses infos flash, sur son site internet, Puteaux annonce deux nouvelles périodes de travaux à la Rose de Cherbourg. Tout d'abord, le début de la démolition *« de la bretelle de sortie du boulevard circulaire Ambroise Paré à partir du 12 octobre 2020 »*. La Ville annonce également : *« Des travaux [...] à la Rose de Cherbourg du 17 au 21 octobre, de 8 h à 21 h »*.

La lettre d'information riverains de Paris La Défense, établissement public aménageur du quartier d'affaires précise : *« Le prochain chantier qui démarre d'octobre jusqu'à la fin de l'année,* prévoit la démolition de la bretelle de sortie du boulevard circulaire Ambroise Paré. *Ces travaux prévoient la démolition d'ouvrages et se dérouleront essentiellement en journée du lundi au vendredi »*. Une fois la bretelle démolie, la lettre d'information indique que cela permettra de relier *« les espaces verts devant la résidence de La Défense et le square Turpin […] pour agrandir le parc Boieldieu »*.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

En image

LA DEFENSE Fiat expose sa 500 électrique au Westfield Les 4 temps

Fiat poursuit sa tournée des enseignes Unibail-Rodamco-Westfield d'Ile-de-France pour dévoiler une avant-première mondiale. Cette fois et jusqu'au lundi 2 novembre prochain, c'est aux 4 Temps de la Défense que la marque italienne exhibe, sur un stand éphémère, sa dernière nouveauté : la version électrique de sa citadine rétro bien connue, la Fiat 500. Au niveau 1, côté Dôme, un exemplaire bleu de cette petite auto trône ainsi dans une *« Casa 500 »*, au décor boisé, en adéquation avec la réputation écologique de son moteur électrique. Un moyen propre de se déplacer, affiché 34 900€ prix de base sur le site internet de la marque.

En bref

NANTERRE Des vinyles à découvrir et à emprunter

Depuis la fin du mois de septembre, la médiathèque municipale propose aux Nanterriens de découvrir les vinyles de sa collection, grâce à son service de prêt.

« Du jazz, du pop-rock, du classique, de la chanson française, mais aussi des bandes originales de films et de la musique du monde : la collection de vinyles en prêt, à la médiathèque musicale depuis fin septembre, est très éclectique ! », annonce le site internet de Nanterre. Dès à présent, plus d'une centaine de vinyles peuvent être empruntés à la médiathèque municipale. Dans les prochaines semaines, la collection devrait atteindre plus de 2 000 vinyles.

Les disques stockés quatre jours

La liste des vinyles disponibles à l'emprunt est déjà présente sur le site de la ville. *« Une dizaine de nouveaux titres seront mis en rayon chaque semaine »*, ajoute la Mairie. Concernant les mesures sanitaires à la médiathèque musicale, Nanterre rappelle : *« Le protocole sanitaire est identique pour les livres, les CD et les vinyles : les disques de retour sont stockés en caisse pendant quatre jours, le temps d'éliminer toute éventuelle trace de virus »*.

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2020

Frais de notaire offerts (1)

+

2 000 € par pièce offerts (2)

pour l'achat de mon logement neuf.

01 58 88 1000

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2 000 € par pièce principale (pièce de plus de 7m² hors cuisine et salle de bain) sur le prix de vente d'un logement à partir du 3 pièces, soit une réduction totale de 6 000 € sur un 3 pièces, 8 000 € sur un 4 pièces et 10 000 € sur un 5 pièces sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 14/08/2020. Offres (1) et (2) exclusivement réservées aux logements à partir du 3 pièces et valables pour toute réservation signée entre le 15 septembre 2020 et le 15 octobre 2020 sur une sélection de logements (liste des programmes et lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), Mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) n° ORIAS 13006299. Conception : types top. Crédits Photos : Getty Images. Photo non contractuelle. Athana 9-20.

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

LA DEFENSE Gares de la Défense : une fréquentation toujours surveillée

De nouvelles mesures de la fréquentation dans les gares de la Défense ont été réalisées, pour inciter les usagers à changer leurs horaires habituels de déplacement et limiter l'affluence.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le baromètre le plus récent mesurant la fréquentation dans les gares de la Défense, aux stations Grande Arche et Esplanade de la Défense, est daté du 2 octobre.

Les gares de la Défense sont beaucoup moins fréquentées depuis le début de la crise sanitaire, malgré la reprise du travail par un grand nombre de salariés du quartier d'affaires. La RATP, la Région Ile-de-France et son organisme en charge des transports Ile-de-France Mobilités ainsi que Paris La Défense, réalisent des mesures pour connaître plus précisément les horaires d'affluence et inciter les salariés à décaler leurs déplacements. Ce lissage des horaires et des pics d'affluence avait fait l'objet de discussions en 2018, lors de la signature d'une charte en ce sens.

Le baromètre le plus récent mesurant la fréquentation dans les gares de la Défense, aux stations Grande Arche et Esplanade de la Défense est daté du 2 octobre. « *Les données présentées sont issues de capteurs de comptage, placés sur 14 points au niveau des accès des gares de la Défense Grande Arche et de la station Esplanade* », explique le site internet Smartwork présentant le baromètre. « *Attention : ces données ne reflètent pas l'affluence dans les transports, mais bien l'affluence au niveau des entrées et sorties des gares de la Défense* », précise l'article.

Le graphique compare ainsi le flux de passagers par heure entre « *un vendredi médian* » avant la pandémie et le vendredi 2 octobre. Lors d'un « *vendredi médian* », entre 8 h et 9 h, le flux par heure, à l'entrée en gare, passe d'environ 32 000 usagers à près de 40 000 avant de resecendre et d'atteindre seulement les 10 000 vers 10 h. Le vendredi 2 octobre, ce sont plus de 15 000 passagers qui entraient dans les gares de la Défense à ces horaires.

« Vendredi médian » avant la pandémie

Tout au long de la journée, alors que lors d'un vendredi médian, le flux par heure oscille entre 5 000 et 10 000 passagers, le 2 octobre, il n'a jamais dépassé les 8 000. Dans l'autre sens, l'évolution des départs depuis les gares de la Défense est également calculée notamment durant les heures de pointes entre 17 h et 18 h. Le flux par heure un vendredi médian est en moyenne de 35 000 passagers entrants alors que le 2 octobre, il était d'un peu plus de 15 000. Le reste de la journée, la courbe de fréquentation reste bien en-dessous de la fréquentation habituelle.

« *La mise en place de ce baromètre, s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation sur le lissage des heures de pointe à la Défense, menée en partenariat avec la Région Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités, Paris La Défense, la RATP, la SNCF et quatorze entreprises du territoire* », indique le site internet.

Eviter les heures de pointe

Dans les fiches pratiques, réalisées par la Région lors de la signature d'une charte sur le lissage des horaires en novembre 2018, il était indiqué : « *À la Défense, les habitudes ont la vie dure. On l'observe via les résultats des comptages réalisés par les capteurs aux sorties du pôle de la Défense : Le matin, l'heure de pointe pèse 53% dans le total des flux journaliers ; Le matin, l'heure de pointe est en moyenne à 9h07 avec très peu de variations d'un jour à l'autre* ».

Il est ainsi toujours conseillé aux usagers d'éviter « *le créneau 8 h-9 h et 17h-19h pour plus de confort. Ces heures à éviter dépendent néanmoins des lieux d'habitation et de travail de chacun* ». Pour se faire, « *les calculateurs d'itinéraires comme Moovit, Citymapper, Sytadin ou Waze, vous proposent des départs échelonnés en fonction de l'affluence constatée sur l'itinéraire choisi* », souligne le site internet Smartwork.

A.Daguet

En bref

PUTEAUX La politique numérique de la Ville récompensée

Pour la sixième année consécutive, Puteaux a été récompensée par l'association des Villes internet. Plusieurs projets numériques ont permis à la ville de recevoir cette distinction.

« *Puteaux est fière d'être une nouvelle fois récompensée par la plus haute distinction décernée par l'association des Villes internet* », annonce la Mairie sur son site internet. Pour la sixième fois, Puteaux a ainsi reçu la distinction « *5@* » pour la politique numérique mise en place. Sur son site internet, la mairie détaille les nouveaux projets qui ont permis d'obtenir cette distinction.

Deux applications ont été félicitées, notamment « *l'application Puteaux Balades, pour redécouvrir la Ville à pied, à vélo ou en courant* » ou encore « *l'application des commerçants et des marchés pour faire ses courses pendant le confinement* ». Parmi les autres projets, le programme numérique pour l'enseignement et la création d'un QR code sur les défibrillateurs pour avoir accès à « *un tutoriel des gestes qui sauvent* ». La Ville a également créé deux nouveaux sites internet, le portail famille et citoyen qui sera disponible en fin d'année et le site internet pour les archives de la Ville.

Brèves de dalle

Le Parisien a annoncé que le président du département des Hauts-de-Seine Georges Siffredi (LR) a été testé positif au coronavirus jeudi 8 octobre dernier. Un test réalisé pour que le président puisse aller soutenir le Racing 92 en finale de Coupe d'Europe.

« *Les résultats se sont avérés positifs, ce week-end. Le département fait savoir que Georges Siffredi « applique les mesures de précaution habituelles, et travaillera depuis son domicile jusqu'à jeudi* », a relaté *Le Parisien*. Après le délai de quarantaine obligatoire, Georges Siffredi devrait être présent pour la prochaine séance du conseil départemental vendredi 16 octobre.

Pour ce troisième trimestre de 2020, ImmoStat, groupement rassemblant les principaux conseils en immobilier d'entreprise a publié via un communiqué de presse, « *les grands indicateurs du marché de l'immobilier d'entreprise, en Ile-de-France* ». À noter, une baisse significative de la demande placée de bureaux. « *À la fin du mois de septembre 2020, la demande placée de bureaux en Ile-de-France s'élève à 913 200 m², soit une baisse de 46 % par rapport au mois de septembre 2019* », résume le communiqué de presse.

Une baisse relativement similaire par rapport au troisième trimestre 2019 concernant l'investissement en Ile-de-France. « *En Ile-de-France, le montant global des investissements en immobilier d'entreprise pour le T3 2020 est de 3,9 milliards d'euros, soit une baisse de 40 % par rapport au T3 2019* », note le communiqué.

Deux hausses sont à souligner. La première, la hausse du montant moyen du loyer facial (loyer inscrit sur le bail, sans mesures d'accompagnement, Ndlr) des bureaux. Le prix moyen des bureaux achetés en Ile-de-France a également augmenté. Le montant s'élève à 8 010 euros/m² et représente donc « *une hausse de 9 % sur un an* ».

Alors que le rachat des parts de Suez par Veolia continue à poser de nombreuses questions (voir à la page 7 de notre édition), la députée de la troisième circonscription des Hauts-de-Seine, Christine Hennion (LREM) en avait profité, la semaine dernière, pour aborder le sujet dans sa newsletter hebdomadaire. « *Alors que notre pays traverse une crise économique et sanitaire, la fusion entre Veolia et Suez a suscité des inquiétudes et des interrogations, en particulier sur le territoire de la Défense* », explique la députée.

Des questions qui sont nombreuses sur différents sujets notamment l'emploi, le développement des entreprises ou encore la gestion de l'eau et des déchets. L'élue de la République en marche précise : « *Sur le plan de la responsabilité des entreprises, on ne peut que déplorer qu'une OPA hostile, avec de telles conséquences sur l'emploi, soit lancée dans une période d'incertitudes économiques. Il s'agit aussi d'un enjeu de souveraineté industrielle* ».

La Gazette de la Défense

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-ladefense.fr
La Gazette de la Défense
9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LA DEFENSE Les avocats à la conquête des PME du département

L'Ordre des avocats des Hauts-de-Seine organisait à la Défense, les 5, 6 et 7 octobre derniers, des consultations juridiques gratuites pour séduire les petits patrons et artisans du secteur.

Atypique est la répartition des avocats des Hauts-de-Seine, par rapport aux autres départements français. Environ deux-tiers d'entre eux travaillent en effet pour les grandes structures de conseil du quartier des affaires, telles Ernst & Young, KPMG, ou encore Deloitte. Pour le tiers restant, qui souffre d'un déficit de visibilité auprès des entreprises du secteur, le démarchage de nouveaux clients se fait souvent plus difficile que pour les premiers.

600 consultations

Pour rééquilibrer la situation, l'Ordre des avocats des Hauts-de-Seine a organisé du 5 au 7 octobre près de 600 consultations gratuites, assurées par des avocats conseils volontaires, au sein de la tour Cœur Défense. En parallèle de ces entretiens, se déroulant sur rendez-vous exclusivement, se tenait une dizaine de conférences sur des thèmes aussi variés que le télétravail, la stratégie de financement d'une entreprise ou le handicap dans le monde professionnel.

Autant de sujets potentiellement problématiques pour un dirigeant et auxquels les avocats aimeraient constituer la solution évidente. « *L'avocat n'est pas aussi cher et aussi inaccessible qu'on le croit,* nous a assuré le bâtonnier élu Michel Guichard, qui prendra ses fonctions au 1er janvier prochain. *Il peut être le conseil de la vie de tous les jours d'une entreprise. Aujourd'hui, l'avocat pour les PME (petites moyennes entreprises, Ndlr) apparaît comme un extra-terrestre et beaucoup préfèrent travailler avec leur expert-comptable pour obtenir des services juridiques et fiscaux* ».

Réinvestir le conseil aux petites et moyennes entreprises, c'était l'objectif de l'Ordre des avocats local, qui ciblait donc avec son opération à l'intitulé chevaleresque, Les avocats prennent la Défense, les PME du département. Une reconquête déjà initiée après le déconfinement, lorsque 80 avocats volontaires avaient aidé des entreprises en quête d'informations juridiques. « *Ils avaient alors rédigé des fiches pratiques sur des problèmes de droit ou encore bâti des lettres-types à destination des patrons de PME ou d'artisans* », relate le bâtonnier.

Des particuliers ont aussi sauté sur ces consultations gratuites. Une opération bienvenue dans le contexte actuel pour Ariane. « *D'habitude, je vais en bibliothèque pour lire des ouvrages juridiques mais avec la Covid-19, cela est devenu compliqué de se déplacer dans les lieux d'informations,* nous explique cette mère de famille. *Le droit est souvent une question d'interprétation. La vision d'un expert est parfois pertinente* ».

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *Aujourd'hui, l'avocat pour les PME apparaît comme un extra-terrestre* », selon le bâtonnier élu Michel Guichard, qui prendra ses fonctions au 1er janvier prochain.

Un intitulé chevaleresque

Un avocat en droit de la famille, spécialité visiblement plébiscitée durant ces trois jours, c'est aussi ce qu'est venu voir Malgorzata. « *Je suis en procédure depuis six ans contre mon ex-mari pour non-paiement des pensions alimentaires,* nous confie cette habitante de la Défense. *Je n'arrive plus à me faire entendre de mon actuel avocat. Grâce à l'entretien que je viens d'avoir, je vais pouvoir lancer par moi-même des démarches auprès du procureur de la République* ».

Première édition de cette prise de la Défense oblige, l'agence Hors Pair Events, en charge de son organisation, n'avait que peu de recul sur les spécialités juridiques les plus attendues par le public. Résultat, des consultations en droit immobilier prises d'assaut quand d'autres, de droit pénal par exemple, sont demeurées vacantes. « *On n'avait que peu de visibilité. Mais, on va s'adapter pour les éditions prochaines* », nous assure sa présidente, Hélène Boissonnet. L'enjeu n'est pas négligeable car les occasions de se mettre en avant sont rares pour la profession, interdite de faire de la publicité.

N.Gomont

En bref

LA DEFENSE

La justice suspend l'OPA de Veolia sur Suez

L'opération boursière ne pourra être relancée, indique le tribunal de Paris, saisi en référé par les Comités sociaux-économiques de Suez, qu'après consultation des CSE des entreprises concernées.

Lundi 5 octobre dernier, le conseil d'administration d'Engie actait la vente de 29,9 % de ses parts de Suez à son concurrent Veolia. L'ex-Lyonnaise des Eaux avait promis de ne pas se laisser faire. Ainsi, les comités sociaux-économiques (CSE) de l'entreprise ont saisi en référé le tribunal judiciaire de Paris. Il a ordonné le 9 octobre dernier « *la suspension de l'opération résultant de l'offre d'acquisition par Veolia des actions de Suez détenues par Engie* », comme l'expliquent les juges des référés dans leur ordonnance.

Cette suspension, disent les juges, sera effective tant que « *les CSE concernés n'auront pas été informés et consultés sur les décisions déjà prises et annoncées publiquement* ». Engie et Veolia ont déclaré dans la foulée faire appel. « *Cette décision, qui ne remet pas en cause la propriété des actions acquises par Veolia le 6 octobre dernier, n'a pas de fondement juridique* », rétorque dans un communiqué la direction de Veolia, qui soutient que la consultation des CSE de Suez ne relevait pas de sa responsabilité.

VINCI IMMOBILIER

VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE
EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES,
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY

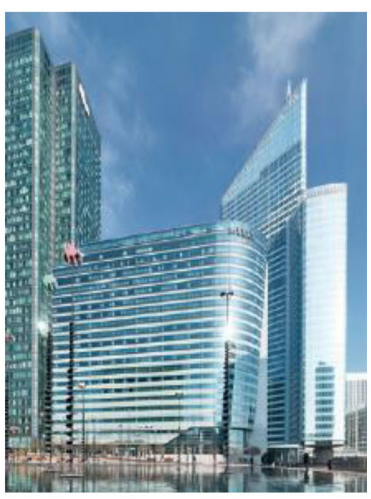

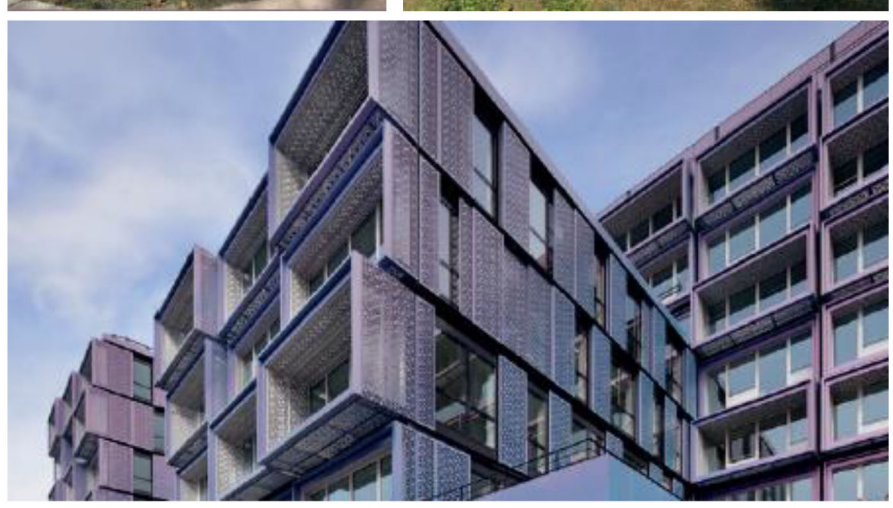

VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com

COURBEVOIE

Le parc Freudenstadt fait peau neuve

Mardi 6 octobre, la fontaine du parc Freudenstadt a été inaugurée en petit comité par le maire Jacques Kossowski (LR). Les travaux du parc, réaménagé et agrandi, ne sont cependant pas terminés.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Mardi 6 octobre, pas de grand discours du maire Jacques Kossowski (LR) ou de la première adjointe, Marie-Pierre Limoges, mais une démonstration des différents cycles de jets et couleurs de la fontaine de plain-pied.

Le parc Freudenstadt a fait peau neuve, même si les travaux ne sont pas encore tout à fait achevés. Mardi 6 octobre dans la soirée, la Mairie a célébré l'inauguration de la toute nouvelle fontaine au coeur du parc agrandi et rénové. En raison de la crise sanitaire actuelle, le public n'était pas convié à cette mise en eaux. Mais, les Courbevoisiens peuvent désormais profiter de la fontaine durant la journée.

Îlot de fraîcheur

Alors que les voies de l'avenue Gambetta toute proche ont été restructurées, c'est le parc Freudenstadt qui change de visage avec en son centre une fontaine installée à même les pavés végétalisés, entourée de bancs. Mardi 6 octobre, pas de grand discours du maire Jacques Kossowski (LR) ou de la première adjointe, Marie-Pierre Limoges, mais une démonstration des différents cycles de jets et couleurs de la fontaine de plain-pied. Accessible à tous, les agents et élus de Courbevoie imaginaient déjà les enfants jouer entre les jets d'eau lors des fortes chaleurs de l'été.

Dans un communiqué de presse, la municipalité répondait d'ailleurs déjà aux potentiels mécontents de cette nouvelle installation : « *L'absence de bassin permet également des économies d'eau, car en comparaison avec une fontaine classique, il y a très peu d'évaporation* ». Le soir de l'inauguration, Marie-Pierre Limoges insistait aussi sur le bilan neutre de la mairie en termes de plantation ou de coupe d'arbres.

Rénovation

Ainsi, et comme l'expliquait la première adjointe, de nombreux arbres « *non sains* » ont dû être coupés au cours du chantier. Mais, de nouveaux arbres, certes plus petits, ont pris place dans le parc Freudenstadt. Les espaces pour les enfants sont, quant à eux, encore fermés au public, mais la mairie promet déjà deux espaces. « *Cabane, petites balançoires et jeux à ressorts* » composeront le premier, pour les plus petits jusqu'à cinq ans.

« *Les plus grands, de cinq à huit ans, s'aventureront sur trois balançoires, une pyramide de cordes, un parcours de cabanes et de toboggans, une plateforme et des rondins de bois* », indique le communiqué. Quant au manège, il sera installé à sa place originelle et la confiserie sera située tout près. Le parc agrandi et rénové sera finalement inauguré à la fin du mois de janvier prochain.

E.Taillandier

COURBEVOIE

Une caméra pour prendre sa température en mairie

La Ville a installé une caméra thermographique à l'accueil de l'hôtel de ville pour que les visiteurs puissent prendre leur température à distance, en quelques secondes seulement.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *Tous les visiteurs peuvent s'ils le souhaitent vérifier leur température* » résume le communiqué de presse de Courbevoie au sujet de la caméra thermographique installée dans le hall de l'hôtel de ville.

« *Tous les visiteurs peuvent s'ils le souhaitent vérifier leur température, à l'aide de ce petit bijou technologique qui détecte, en une seconde et sans contact, les températures élevées à la surface de la peau* », résume le communiqué de presse de Courbevoie au sujet de la caméra thermographique installée dans le hall de l'hôtel de ville. « *Le but étant de permettre à un maximum de personnes de détecter un potentiel problème de santé en un minimum de temps* » est-il ensuite expliqué.

« Ne collecte aucunes données »

La caméra, développée par la société HIK Vision durant le confinement, permet de prendre la température des visiteurs à distance, à travers la peau. Si la température est élevée, la caméra émet un signal sonore. « *Cette caméra thermique représente une aide, il ne s'agit en aucun cas d'un moyen de sanction,* précise le communiqué. *Cette technologie apporte une indication. Elle permet de détecter une température anormalement élevée et incite chacun à se responsabiliser et à adopter le bon comportement en cas de fièvre* ».

Dans son communiqué de presse, la Ville a précisé de son fonctionnement : « *Elle détecte les visages, mais ne les enregistre pas, elle est autonome, sans accès internet et ne collecte aucune donnée* ».

LA DEFENSE

Visites virtuelles et préparation de l'édition 2021 des Extatiques

Alors que Paris La Défense poursuit son édition des *Extatiques* avec des balades en ligne, l'établissement public et le département des Hauts-de-Seine organisent la prochaine édition qui aura lieu durant l'été 2021.

Paris La Défense, établissement public gestionnaire et aménageur du quartier d'affaires, a lancé sa première édition des *Extatiques* à l'été 2018. Pour cette troisième édition, de nombreuses œuvres d'art contemporain ont été exposées dans le quartier d'affaires et à la Seine-Musicale à Boulogne-Billancourt.

Troisième édition en 2020

Pour poursuivre l'expérience, Paris La Défense, a lancé le site internet Paris La Défense Open Gallery regroupant les œuvres de l'exposition et réparties sur le territoire, permettant ainsi d'offrir aux usagers des visites virtuelles. En parallèle, l'établissement public a publié un accord-cadre pour organiser, avec le département des Hauts-de-Seine, la quatrième édition des Extatiques, qui sera lancée à l'été 2021.

« *En 2018, à l'occasion de ses 60 ans, Paris La Défense est même devenu un rendez-vous incontournable avec le lancement des* Extatiques, *exposition d'art contemporain, affirmant le quartier comme une destination culturelle à part entière* » résume Paris La Défense sur son site internet à l'occasion du lancement du site internet Paris La Défense Open Gallery.

Pour prolonger l'expérience des utilisateurs du quartier d'affaires, Paris La Défense propose donc des balades « *autour de l'exposition, mais aussi de dix œuvres permanentes, emblématiques du territoire, grâce à une toute nouvelle expérience digitale immersive* ». Open Gallery est défini comme : « *Une façon de vous présenter des œuvres du territoire sous forme de balades digitales à l'aide de différents types de contenus : photos, audios, vidéos, contenus d'archives…* ».

Huit œuvres minimun

Sur le site internet, trois parcours sont ainsi proposés dont deux concernant la dernière édition des Extatiques, à la Seine Musicale et à la Défense. Le troisième présente les œuvres du quartier d'affaires comme *l'Araignée Rouge* de Calder, *le Pouce* de César Baldaccini ou encore les *Doubles lignes indéterminées* de Bernar Venet.

ARCHIVE / LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le troisième présente les œuvres du quartier d'affaires comme l'Araignée Rouge de Calder, le Pouce de César Baldaccini ou encore les Doubles lignes indéerminées de Bernar Venet.

Des expositions virtuelles en attendant l'édition 2021 des Extatiques. Paris La Défense a ainsi publié un accord-cadre pour la préparer. Il est divisé en quatre lots, le titulaire ou les titulaires auront pour mission de gérer la direction artistique et de la production déléguée de l'exposition pour les deux lieux des Extatiques, le quartier d'affaires et la Seine Musicale ainsi que gérer la communication.

« *Les trois dernières éditions des* Extatiques *ont permis la pérennisation de nouvelles œuvres qui ont rejoint la collection d'œuvres permanentes de Paris La Défense (Le Banc Public de Lilian Bourgeat et La voiture sur le Lampadaire de Benedetto Bufalino, ainsi qu'une œuvre en 2020 en cours de sélection)* » indique le cahier des clauses techniques particulières.

« *En 2020, Les Extatiques ont permis de marquer la volonté de Paris La Défense et du Département des Hauts-de-Seine de poursuivre leur engagement culturel et artistique malgré le contexte post confinement : dix-neuf œuvres ont été présentées*, souligne le CCTP. *L'édition 2021 de l'exposition aura pour objectif de poursuivre la revitalisation et la redynamisation du site, proposant au public une offre culturelle riche* ».

« Une offre culturelle riche »

Le début de la nouvelle édition des Extatiques est prévu pour juin 2021. Sur le site de Paris La Défense, huit œuvres au minimum devraient être installées, dont deux pourront être conservées après la fin de l'exposition. À la Seine Musicale, ce seront cinq œuvres minimum dont un « *potentiellement périnnisable* ». En tout, le règlement de la consultation, ouverte jusqu'au vendredi 23 octobre annonce un montant total de l'opération s'élevant à 1 175 000 euros hors taxe.

A.Daguet

© Y. Brossard.

Dacia **Sandero**

à partir de

3 €/j[1]

sans apport

(1) Soit 90 € par mois.
LLD 61 mois.

jusqu'à 3 000 €[2] **de prime à la conversion**

En ce moment, pour l'achat d'une motorisation Eco-G

5 ANS D'ENTRETIEN OFFERTS[3]

MODÈLE PRÉSENTÉ : DACIA SANDERO STEPWAY ECO-G 100 À 5,60 €/JOUR, SOIT 168 €/MOIS, SANS APPORT[4]**, ENTRETIEN INCLUS.**

(1) Exemple pour Dacia Sandero Access SCe 75 : 61 loyers de 90 € TTC quel que soit le nombre de jours par mois (soit 3 € TTC par jour pour un mois de 30 jours). (1)(4) Location Longue Durée sur 61 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac, SA au capital de 415 100 500 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. (2) Jusqu'à 3 000 € de prime à la conversion sous condition de mise au rebut d'un véhicule particulier ou camionnette Diesel mis en circulation avant 2011 ou essence mis en circulation avant 2006 (selon décret n° 2020-955 du 31 juillet 2020), selon éligibilité, voir détail sur www.primealaconversion.gouv.fr. (3) Pack Entretien Dacia offert sur 61 mois/60 000 km (au 1er des deux termes atteint) pour toute Location Longue Durée d'une Sandero avec une motorisation Eco-G, motorisation disponible uniquement à partir de la version « Essentiel ». Offre réservée aux particuliers et valable du 1er au 31/10/2020 dans le réseau participant. Voir détail de l'offre Pack Entretien en points de vente et sur dacia.fr. **Gamme Dacia Sandero : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 4,4/7,6. Émissions CO_2 min/max (g/km) (procédure WLTP) : 115/148.** Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO_2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. (5) Au premier des deux termes atteint.

Garantie **3 ans** ou **100 000 km**[5]

Dacia recommande Castrol

dacia.fr

Elsa Taillandier

PUTEAUX Poursuivi par la Mairie, Christophe Grébert est condamné

Christophe Grébert, ancien conseiller municipal d'opposition à la mairie de Puteaux, a été condamné, mardi 6 octobre, à deux amendes avec sursis dans une affaire où la mairie le poursuivait.

La Mairie de Puteaux poursuivait Christophe Grébert en diffamation, mardi 6 octobre dernier, devant le Tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre. L'ancien conseiller municipal d'opposition a écopé de deux amendes avec sursis, pour avoir assuré sur Twitter que la Mairie faisait preuve de « *racisme* » et de « *ségrégation territoriale* » en ne laissant pas entrer les non-putéoliens dans la piscine municipale, lors des fortes chaleurs.

C'est à l'issue d'une longue audience et de plusieurs heures de délibérations que Christophe Grébert, aussi à la tête d'un blog intitulé Mon Puteaux, a finalement appris le verdict. Face au tribunal, il s'est défendu seul, et non sans émotion, des faits qui lui étaient reprochés et est revenu sur son engagement passé au conseil municipal.

« *Je suis un citoyen engagé qui s'est retrouvé assommé par les procédures. Et ça, depuis 15 ans* », souffle Christophe Grébert à la barre. Aujourd'hui, citoyen comme les autres, il a cependant été conseiller municipal d'opposition à Puteaux de 2008 jusqu'aux dernières élections en mars, où il a renoncé à se présenter. C'est d'ailleurs à ce titre de conseiller municipal, qu'il témoignait au micro de BFMTV en août 2018, lors d'un reportage d'information sur la piscine municipale, située sur l'île de Puteaux.

Et, c'est un tweet, publié le même jour, qui lui valait mardi 6 octobre d'être jugé pour diffamation. « *Reportage ce matin de BFMTV sur la piscine de Puteaux, interdite aux non-habitants. Un sujet moins fun qu'il n'y paraît : la ville de Puteaux pratique de la ségrégation territoriale avec un discours « Puteaux pour les Putéoliens ». Antirépublicain et raciste* », écrivait-il.

Les termes employés, « *très forts pour évoquer la gestion d'une piscine municipale* », selon la présidente de séance, lui valent très rapidement une nouvelle plainte pour diffamation de la part de la Mairie de Puteaux. À la barre, l'ancien conseiller municipal doit donc s'en justifier et prouver qu'il n'était pas diffamant.

Il assume ses propos et s'explique en précisant qu'à Puteaux, et ce depuis 2017, un arrêté réserve l'accès à la piscine municipale aux Putéoliens lors des fortes chaleurs. Une mesure de sécurité pour la Mairie, « *le palais des sports (où se trouve la piscine, Ndlr) ayant été pris d'assaut, il y a eu des dégradations* », souligne l'avocate de la municipalité.

« *En fait, l'accès est limité à des fins clientélistes* », martèle Christophe Grébert qui assure que la chaleur est ici « *un faux argument* ». Toujours à la barre, il explique aussi avoir demandé à la Mairie des preuves de ces problèmes de sécurité : « *Elle n'a jamais pu les produire* ». L'ancien conseiller municipal tente ensuite de prouver en quoi l'arrêté pris pouvait être qualifié de « *raciste* ».

Mais, dans son dossier, il ne trouve qu'un commentaire Google publié sur la page de la piscine qui indique : « *Il ne faut pas avoir le teint basané* ». Des dizaines d'autres commentaires s'indignent par contre de l'interdiction d'accès aux non-putéoliens. S'il peine à expliquer l'accusation de racisme au tribunal, Christophe Grébert doit aussi prouver celle de « *ségrégation territoriale* ».

« *Cela rappelle des jours très noirs de notre histoire* », souligne la présidente de séance, dubitative. « *Je l'ai vécu à titre personnel* », répond Christophe Grébert, la voix se brisant quelque peu. « *Là, on dépasse largement les limites de la liberté d'expression* », lâche de son côte l'avocate de la Mairie.

« *Le tweet en lui-même est extrêmement succin et on pense que l'accès est interdit à de nombreuses catégories de personnes,* poursuit-elle. *On ne peut pas laisser penser qu'un tel arrêté ait été pris.* » Avant de laisser la parole au ministère public, elle s'attarde aussi sur les accusations d'acharnement judiciaire portées par Christophe Grébert envers la maire, Joelle Ceccaldi-Raynaud (LR).

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

C'est à l'issue d'une longue audience et de plusieurs heures de délibérations que Christophe Grébert, aussi à la tête d'un blog intitulé Mon Puteaux, a finalement appris le verdict.

« *Ce n'est pas madame Ceccaldi-Raynaud qui instrumentalise tout le monde et la justice* », ironise-t-elle en rappelant les différentes plaintes déposées contre Christophe Grébert tout au long de ces dernières années. « *Tout le monde n'a pas un service juridique sur le dos* », rétorque-t-il, alors que, très ému, il explique avoir passé 15 ans de sa vie à dénoncer « *le clientélisme* » à Puteaux. Il évoque aussi des agressions ou intimidations qu'il aurait subies. « *J'ai résisté à ça pendant des années. Je ne le referai plus si c'était à refaire* », assure-t-il, visiblement fatigué de se battre.

« *On peut dénoncer des choses, mais de manière prudente et modérée* », estime de son côté le procureur qui ajoute cependant qu'il ne pense pas que l'ancien conseiller municipal soit mu par une quelconque animosité envers le maire de la ville. Mais pourtant, le ministère public reste très circonspect face au tweet de Christophe Grébert. « *En écrivant cela, il laisse entendre que la ville aurait des pratiques pénalement répréhensibles,* commence-t-il. *Tous les internautes sont susceptibles de tomber dessus et c'est ce qu'un utilisateur moyen de Twitter pourrait penser.* »

Manque de prudence

Finalement, le ministère public requiert 1 000 euros d'amende contre le prévenu à qui il reproche son manque de prudence. « *Pour cette unique raison, je vous demanderais de rentrer en voie de condamnation* », réclame-t-il au tribunal. « *Je sais qu'il y a du racisme,* martèle de son côté Christophe Grébert toujours très ému. *C'est dur à prouver. J'aimerais que des gens soient là pour témoigner.* »

« *C'est 15 ans de ma vie* », explique celui qui précise d'ailleurs n'avoir jamais été condamné pour diffamation jusque-là. Des multiples procès contre le maire, ses proches ou bien la Mairie, il explique avoir dû débourser des milliers d'euros, « *un an de salaire* ». Assumant encore une fois ses propos, il lâche : « *Je regretterai d'être condamné pour ça* ».

Finalement, cet « *ultime procès* », comme il l'appelait lui même sur son blog, s'est achevé par une condamnation à 1 000 et 500 euros avec sursis pour son manque de prudence et l'utilisation du terme « *ségrégation territoriale* ». C'est la maire Joelle Ceccaldi-Raynaud, qui n'était pas présente à l'audience, qui s'est réjouit de cette issue. Christophe Grébert, lui, a évoqué une possibilité d'appel avant de supprimer son tweet. Peut-être que cette fois, la page est définitivement tournée.

COURBEVOIE Plus de 900 000 euros saisis chez des trafiquants de drogue

La sûreté territoriale des Hauts-de-Seine a saisi plus de 900 000 euros, 400 kg de cannabis, 2 kg d'herbe et 20 kg de cocaïne, lors d'une opération contre des trafiquants, lundi 5 octobre.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

D'après *Le Parisien,* quatre personnes appartenant au même réseau ont aussi été interpellées et placées en garde à vue. Parmi ces suspects se trouverait l'homme servant de nourrice.

Le magazine *Le Point* rapporte sur son site internet une saisie record à Courbevoie. Lundi 5 octobre, une opération, menée par la sûreté territoriale, a en effet permis aux forces de l'ordre de découvrir plus de 900 000 euros en liquide mais également 400 kg de cannabis, 2 kg d'herbe et 20 kg de cocaïne, dans un parking à deux pas du quartier d'affaires.

D'après *Le Parisien,* quatre personnes appartenant au même réseau ont aussi été interpellées et placées en garde à vue. Parmi ces suspects : la nourrice, qui stockait la drogue chez lui dans la rue Henri Regnault. Les trois autres auraient, quant à eux, servi à convoyer la marchandise arrivée tout droit des Pays-Bas. « *417 des 426 kg de cannabis étaient stockés dans une fourgonnette. Les enquêteurs ont [...] saisi dix mille euros dans une Porsche* », indique le quotidien national.

Record

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, parti en croisade contre le trafic de drogue ces dernières semaines, s'est félicité du résultat de l'opération. « *Félicitations aux policiers des Hauts-de-Seine pour ces saisies exceptionnelles. Notre lutte contre ce fléau social, sanitaire et économique est totale !* », s'exclamait-il sur Twitter en partageant l'article du *Point*.

HAUTS-DE-SEINE

Le tournage d'un clip tourne à l'affrontement

Le tournage d'un clip de rap a dégénéré dans la nuit de vendredi 9 à samedi 10 octobre. Une dizaine de personnes sont accusées d'avoir visé la police avec des artifices, selon *Le Parisien.*

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« *Des barres de fer et des mortiers ont également été saisis sur place* », souligne également *Le Parisien* de ce tournage de clip non autorisé.

Le tournage d'un clip de rap a tourné court dans la nuit de vendredi 9 à samedi 10 octobre dernier dans le quartier Dantoin, à Sèvres. Selon *Le Parisien,* pas moins d'une dizaine de personnes auraient été arrêtées par la police après avoir participé à un tournage de clip sauvage, sans autorisation donc, et visé les forces de l'ordre avec des tirs d'artifices.

Tournage sauvage

« *Des barres de fer et des mortiers ont également été saisis sur place* », souligne le quotidien national qui précise, en s'appuyant sur une source proche de l'affaire, que dès minuit le calme était revenu dans les environs. Pourtant, quelques heures plus tard, « *une voiture vide, garée devant le commissariat de Sèvres, un peu plus bas sur la Grande rue, a été visée par un cocktail molotov. Personne n'a été blessé, ni interpellé. Et l'incendie a pu être rapidement maîtrisé* », assure le quotidien.

Situé au Pecq, VISIO, le centre de pilotage à 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :
+ de performance + de réactivité + de sécurité
+ de service + de données partagées
au service des collectivités et des usagers
VISIO
suez
UNE VISION 360° DE VOTRE SERVICE

Nicolas Gomont

ATTENTION ! En raison des mesures sanitaires prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, les évènements sportifs sont susceptibles d'être annulés, reportés ou le nombre de places disponibles limité.

BASKET Eurocup : Nanterre 92 s'écroule dans le dernier quart temps

Tenus en échec par le CB Gran Canaria en Eurocup mercredi dernier (94-82), les hommes de Pascal Donnadieu se sont rassurés en Jeep Elite avec une victoire sur Châlons-Reims (74-83) samedi dernier.

ILLUSTRATION / HELENE BRASSEUR

Grâce à un Brian Conklin en très grande forme (19 points marqués et 10 rebonds), le Nanterre 92 s'est imposé face à Châlons-Reims et se place en 8e position du classement provisoire en Jeep Elite.

De retour au Palais des Sports de Nanterre après leur match d'Eurocup à l'extérieur face au club espagnol du CB Gran Canaria, les joueurs de Pascal Donnadieu ont livré une très bonne prestation face à leur adversaire de la 4ème journée de Jeep Elite, samedi 10 octobre, le Champagne Basket. Déjà affronté lors de la pré-saison - rencontre qui s'était soldée par une victoire des Nanterriens (87-71) – le club de Châlons-Reims a donné du fil à retordre aux Franciliens en signant un gros début de match.

Mais, les co-équipiers du capitaine Isaïa Cordinier passent la surmultipliée et larguent les amarres à partir du troisième quart temps, qui s'achève sur un score de 65 à 52. Grâce à un Brian Conklin en très grande forme (19 points marqués et 10 rebonds), à touche-touche avec Chris Warren également auteur de 19 points, le Nanterre 92 s'est imposé sans grande surprise à l'arrivée (83 à 74) et se place en 8ème position du classement provisoire de Jeep Elite.

À touche-touche

L'issue de la rencontre pour les Franciliens fut tout à fait différente de celle du 7 octobre dernier, lors de leur second match d'Eurocup face au CB Gran Canaria. Après avoir dépensé beaucoup de forces dans les trois premiers quarts temps et réussi à maintenir une régulière avance au score, les joueurs de Pascal Donnadieu se sont effondrés dans les derniers minutes du match.

Un rythme effréné

Alors qu'ils menaient encore, de deux petits points à dix minutes du coup de sifflet final, les Nanterriens se sont laissés submerger dans le dernier quart temps par le rythme effréné des Canaries, capables de leur infliger un accablant 6-0 après la pause. Score final, 94 à 82, en faveur des Espagnols, désormais second de leur poule juste devant le Nanterre 92.

Le troisième match d'Eurocup pour le Nanterre 92, prévu hier mardi 13 octobre à domicile (rencontre programmée après l'écriture de ces lignes) a peut-être été l'occasion d'une seconde victoire dans cette compétition européenne, après celle remportée face au club slovène du Cedevita Ljubljana en début de mois. Le Palais des Sports de Nanterre accueillera en tout cas une autre opportunité de victoire pour les Vert et Blanc, ce sera samedi 17 octobre à 20 h 45, face au SIG Strasbourg.

HOCKEY SUR GLACE Première victoire de la saison pour les Coqs

Après une séance de tirs au but, les hockeyeurs se sont imposés 4 à 3 face à Évry-Viry, au cours d'un match à l'arbitrage contesté.

HELENE BRASSEUR

Les Courbevoisiens ont peiné à rentrer dans leur match et accumulent des pénalités ; largement discutées par le banc des Coqs.

Les Jets d'Évry-Viry ont d'emblée donné le ton de la partie samedi 10 octobre sur leur patinoire de Viry-Châtillon, en jouant sur leur point fort : l'attaque. Dès les premières secondes, les Coqs sont sous le feu des tirs cadrés de leur adversaire. Les tempêtueux « *Wake up* » scandés du banc par l'entraineur, Pierre-Mathieu Maillot, n'ont pas l'effet escompté. Les Courbevoisiens peinent à rentrer dans leur match et accumulent des pénalités ; largement discuté par le banc des Coqs.

Au terme du premier quart temps, Évry-Viry mène 1 à 0. Les Coqs vont encaisser encore deux buts avant de monter en puissance. Adrien Sel profite de l'infériorité numérique des Jets à la 44ème minute pour marquer le second but de son équipe. Roméo Samyn, assisté de Lewis Vidal recolle à 3-3 un peu plus tard. Les deux équipes sont à égalité à la fin du troisième tiers temps, marqué par deux buts refusés par l'arbitre pour Courbevoie.

Après une vaine prolongation et une longue séance de 10 tirs au but, Roméo Samyn libère son équipe d'un palais au fond des cages. Score final 4 à 3. Les Coqs devraient affronter Angers au tour suivant.

Erratum

Dans l'édition passée, un sous-titre faisait mention de la formule « *Les hommes de Pascal Donnadieu* ». Mais, les Coqs de Courbevoie sont entraînés par Pierre-Mathieu Maillot, *La Gazette de la Défense* présente ses excuses aux personnes concernées et à ses lecteurs pour cette confusion avec l'entraineur de basket du Nanterre 92.

RUGBY
Le Racing 92 s'incline face au Stade Toulousain à domicile

En laissant ses joueurs cadres au repos, en vue de la finale de Coupe d'Europe samedi 17 octobre, Laurent Travers a pris le risque de la défaite (24-30) face à Toulouse. Mais, l'arrière-garde s'en est en tout de même bien tirée.

C'était leur premier match en deux semaines. Après leur victoire sur les Saracens le 26 septembre dernier, les hommes de Laurent Travers devaient assez logiquement revenir au championnat français pour affronter La Rochelle samedi dernier. Un match reporté pour cause de positivité au Covid-19 de neuf joueurs dans l'effectif francilien. Entre temps placés à l'isolement, les racingmen ont pu remplir les conditions sanitaires pour rentrer sur la pelouse de la Paris La Défense Arena samedi 10 octobre et tenter de rester invaincus durant cette saison du Top 14.

Des actions fulgurantes

Mais, le contexte ne favorisait pas une telle ambition. Opposés au Stade Toulousain, qui n'a pas dépassé les demi-finales de la Champions Cup au contraire du Racing, les joueurs du Plessis-Robinson n'ont pas tenu le choc sur la durée. Faute à un choix stratégique de la part de leur entraineur, Laurent Travers, qui a décidé d'économiser plusieurs piliers de son équipe afin de maximiser ses chances face à l'équipe des Chiefs d'Exeter, pour la finale de Coupe d'Europe prévue samedi 17 octobre, à l'Ashton Gate Stadium de Bristol.

ILLUSTRATION / HELENE BRASSEUR

Les espoirs mobilisés pour ce match, comme le demi de mêlée Nolann Le Garrec ou le centre Théo Costosseque, ont tout de même été épaulés par l'expérimenté Maxime Machenaud.

À coups de zigzag

Exit donc, les si précieux Virimi Vakatawa, Finn Russell, Teddy Iribaren ou encore Antonie Claassen. Place à l'arrière-garde du banc et aux espoirs Nolann Le Garrec, le demi de mêlée, Théo Costosseque, le centre et Max Spring, l'arrière, tout de même épaulés par l'expérimenté Maxime Machenaud. Le capitaine a marqué les premiers points de la partie, grâce à une des pénalités consenties par les Toulousains en début de match.

Mais, l'adversaire, qui a certes éprouvé des difficultés notamment en touche, a su trouver des solutions tout au long du match. Il s'est particulièrement montré redoutable lors d'actions fulgurantes, à l'image du premier essai marqué par l'ailier Matthis Lebel, qui a gagné son combat dans les airs pour la récupération du ballon après remise en jeu. Poursuivant sa foulée, il va à l'essai sans que le plaquage de Teddy Thomas ne stoppe sa lancée.

Menant 9 à 7 à la 23ème minute, les racingmen se font une nouvelle fois surprendre, sur le côté droit cette fois, par une combinaison de Romain Ntamack et Cheslin Kolbe. Ce dernier marque le second essai de la partie et permet à son équipe de prendre le large, 9 à 14. Le Racing réplique avec un bel essai de Donovan Taofifenua, qui déjoue deux défenseurs à coups de zigzags en milieu de terrain avant de s'envoler vers l'en-but toulousain.

La puissance de Jordan Joseph, servi par Maxime Machenaud à deux mètres de l'en-but, permet aux racingmen de mener de trois points à là 44ème minute avec un nouvel essai (21-17). Mais, Toulouse brille une fois encore en dépassant la défense francilienne par une action rapide. Après une mêlée à l'introduction toulousaine, Antoine Dupont décale à Thomas Ramos. L'arrière sert l'ouvreur Zack Holmes qui sèche les défenseurs du Racing. Il y a tout juste Donovan Taofifenua pour le rattraper et tenter sans succès de le sortir du terrain avant un plaquage du ballon, validé par arbitrage vidéo.

Arbitrage vidéo

La transformation signée Thomas Ramos fait passer le compteur à 24-21 à l'avantage du Stade Toulousain. Une avance conservée grâce à deux pénalités transformées contre une pour les racingmen dans les minutes qui suivent. Score finale, 30 à 24 pour les Toulousains qui prennent la tête du classement provisoire du Top 14. Objectif étoile pour les hommes de Laurent Travers désormais, avec cette finale de Coupe d'Europe qui se profile. Des joueurs qui vont se préparer loin de l'Ile-de-France et de son taux de contamination préoccupant, en Corse, afin de mettre toutes les chances de leur côté.

REVIVEZ L'ÉDITION 2020

LES EXTATIQUES

SUR LE SITE OPENGALLERY.PARISLADEFENSE.COM

PARIS LA DEFENSE

Rendez-vous en 2021,
pour une nouvelle exposition d'art contemporain.

RCS de Nanterre n°833 718 794 MATADOR

Nicolas Gomont

ATTENTION ! En raison des mesures sanitaires prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, les évènements culturels sont susceptibles d'être annulés, reportés ou le nombre de places disponibles limité.

NANTERRE
Dieter Roth adapté au théâtre des Amandiers

Le metteur en scène Christoph Marthaler propose du samedi 21 au samedi 28 novembre sa version du livre *Pleurer. Imaginer.* de l'artiste contemporain et poète suisse, décédé en 1998.

ILLUSTRATION / GINA FOLLY

« Dieter Roth considérait ses écrits comme la part centrale son œuvre », explicite le descriptif de l'événement.

Après des études de musique, Christoph Marthaler délaisse la flûte et le hautbois pour s'initier au théâtre. Ce natif de Erlenbach (Suisse) traverse alors les Alpes direction Paris, où naît son penchant pour le dadaïsme et les créations artistiques iconoclastes. C'est à la fin des années 1980, avant même ses débuts dans la mise en scène, qu'il rencontre le plasticien et poète suisse, d'origine allemande, Dieter Roth.

Connu pour ses œuvres en matériaux périssables et dégradables (cacao, fromage, épices…), l'artiste explore les concepts de création, de destruction et de temporalité. Lors d'une de ses entrevues avec Christoph Marthaler, il lui remet un exemplaire d'un de ses livres, doublement intitulé : *Das Weinen. Das Wähnen* (Pleurer. Imaginer, en français, Ndlr).

C'est une adaptation de cette création littéraire que le musicien suisse, devenu homme de théâtre, propose au Centre dramatique national des Amandiers, du samedi 21 au samedi 28 novembre prochains. *« Rien d'étonnant si le metteur en scène, quarante ans après leur unique et inoubliable rencontre, a choisi de transposer dans l'espace du plateau Das Weinen (Das Wähnen), rendant hommage au fait que Dieter Roth considérait ses écrits comme la part centrale de son œuvre »,* explicite le descriptif de l'événement.

Des écrits récités par bribes par les comédiens présents sur scène. *« J'en ai entendu de nombreuses lectures, des textes de Dieter. Mais, ils n'étaient jamais aussi étranges, intéressants ou drôles que lorsqu'il les lisait lui-même. À chaque fois, il lisait puis soudainement il s'arrêtait. « Quelle bêtise. Lisons autre chose »,* disait-il. *C'est pourquoi, je trouve agréable de voir une pièce où le metteur en scène l'interrompt continuellement »,* confiait dans une interview publiée sur le site de la production le fils du poète, Björn Roth.

Les pleurs

La pièce, comique, s'avère aussi empreinte d'un spleen certain et entend apporter des réponses sur l'individualisme de nos sociétés modernes. Le chant et la musique sont aussi très présents. Le décor, un simulacre de pharmacie, est sans lien avec le sujet du livre de Dieter Roth, mais entre en relation avec l'épidémie de Covid-19 qui a retardé de plusieurs mois l'aboutissement de l'adaptation. La pièce est en allemand sous-titré français. Plus d'informations et réservations sur nanterre-amandiers.com.

COURBEVOIE Guillaume de Tonquédec en mari infidèle

Dans *Sept ans de réflexion,* l'acteur incarnera au Centre événementiel mardi 2 mars 2021, à 20 h 30, Richard Sherman, le célèbre personnage qui succomba au charme de Marilyn Monroe dans l'adaptation de Billy Wilder.

CELINE NIESZAWER

« Une soirée brûlante de juillet, sur un balcon de Manhattan. Un pot de fleurs en fonte pulvérise la chaise sur laquelle Richard Sherman était assis quelques secondes auparavant », pitche l'annonce de la pièce.

C'était en 1952. George Axelrod triomphait à Broadway grâce à sa pièce *Sept ans de réflexion* (Seven years itch en anglais, Ndlr), adaptée trois ans plus tard au cinéma par Billy Wilder, qui signait là sa meilleure comédie. Six décennies plus tard, la pièce revient sur les planches en France grâce au scénariste et dramaturge Gérald Sibleyras. La pièce, en tournée dans toute la France, sera de passage au Centre événementiel le mardi 2 mars prochain, à 20 h 30.

« Une soirée brûlante de juillet, sur un balcon de Manhattan. Un pot de fleurs en fonte pulvérise la chaise sur laquelle Richard Sherman était assis quelques secondes auparavant. La voisine de l'étage au-dessus vient de faire accidentellement tomber son tomatier », pitche l'annonce de la pièce, qui met en scène une liaison interdite entre un homme marié, qui s'est juré de rester fidèle et une séduisante jeune femme.

Et c'est l'actrice et mannequin Alice Dufour qui a été choisie pour incarner ce rôle, autrefois celui de Marilyn Monroe, qui donna au film une des scènes les plus iconiques du cinéma : celle de sa robe se soulevant au-dessus d'une bouche d'aération du métro new-yorkais. Plus d'informations et réservations sur sortiracourbevoie.fr.

NANTERRE Danse avec la nature

Pour sensibiliser le public à la cause environnementale, le chorégraphe Fabrice Imbert a spécialement conçu un spectacle de danse, donné à la Maison de la musique de Nanterre vendredi 20 novembre 2020.

On connaît bien des modes d'expression pour questionner le rapport qu'entretiennent les Hommes avec la nature, l'écologie, les désastres environnementaux… Celui de la danse est certainement l'un des moins explorés. Mais le chorégraphe Fabrice Imbert et son spectacle *« ciné-chorégraphique »* intitulé *Seconde nature,* qui aura lieu à la Maison de la musique de Nanterre vendredi 20 novembre à 20 h 30, viennent corriger cette tendance.

ILLUSTRATION / ALAIN JULIEN

Seconde nature mettra en scène des artistes danseurs sur fond d'images de forêts, de montagnes, d'océans et autres témoignages photographiques de la splendeur de notre planète.

« Que révèle le paysage, dans un dialogue continu entre l'immuable et le changeant, de la nature humaine ? Avec quatre danseurs en résonance, Seconde nature vient faire vibrer ces notions, dans une énergie galvanisée par l'idée de l'orage et de la foudre », décrit l'annonce du spectacle, qui mettra en scène des artistes danseurs sur fond d'images de forêts, de montagnes, d'océans et autres témoignages photographiques de la splendeur de planète.

L'orage et la foudre

« L'éclairagiste Philippe Gladieux participe à la création d'un univers visuel qui interagit ici avec l'oeuvre de Jacques Perconte, réalisateur et plasticien qui explore le corps, le paysage et la couleur à travers les supports numériques », précise encore le descriptif de l'événement. Plus d'informations et réservations sur maisondelamusique.eu.

LA GARENNE-COLOMBES Le chœur et l'orchestre Telemann honorent Beethoven

Ces deux formations chorales et instrumentales de la ville donneront le jeudi 5 novembre, au théâtre de la Garenne, un concert hommage à Ludwig van Beethoven pour le 250ème anniversaire de sa naissance.

CHRISTOPHE TAAMOURTE

L'association Choeur et Orchestre de Chambre Telemann, née en janvier 1982, […] regroupe actuellement en son sein une trentaine de choristes.

C'est sur *l'Ouverture des Ruines d'Athènes* que débutera le concert du chœur et de l'orchestre Telemann prévu le jeudi 5 novembre prochain, à 20 h 30, au théâtre de la Garenne. La première partie de ce morceau, composé en 1811 par Ludwig van Beethoven comme une mise en musique du texte éponyme d'August von Kotzebue, sera suivie d'une interprétation de la symphonie No.4 Op 60 du compositeur, auquel la formation musicale Telemann de La Garenne Colombes a tenu à rendre hommage pour le 250ème anniversaire de sa naissance.

« L'association Chœur et Orchestre de Chambre Telemann, née en janvier 1982, […] regroupe actuellement en son sein une trentaine de choristes et un orchestre de chambre de très bon niveau, vante le descriptif de l'événement. *Cette institution se produit lors de concerts de très grande qualité […] en proposant un répertoire varié allant de la musique baroque à la musique romantique ».*

La programmation du concert ne sera pas seulement centrée autour des œuvres du célèbre compositeur. Il vous sera aussi proposé un Concerto pour clarinette de Carl Maria von Weber, autre compositeur allemand mais de la période romantique. Le concert est prévu pour durer 1 h 20 environ. Renseignements et billetterie sur lagarennecolombes.fr.

La Gazette de la Défense

OFFREZ UNE MEILLEURE VISIBILITÉ À VOTRE MARQUE

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

SPORT

CULTURE

Contact :
pub@lagazette-ladefense.fr
Tél. 09 54 82 31 88
La Gazette de la Défense
9, rue des Valmonts
78711 Mantes-la-Ville

de la Défense

sudoku

niveau moyen

4		6	9		2	3		
			1		4			9
3		1			5		4	
1		9	4	5		7	8	
8	7				9			
		4		1		2	9	5
2	6	7		9	8	4	1	
					6	9	2	
			3		1		6	

niveau difficile

			8		2	1		
8				7	5			2
4	5	2						9
								1
1		7				6		
3			6	2	1	5		8
		4	2					
9							5	6
				6				

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette de la Défense n°76 du 7 octobre 2020 :

5	8	4	9	2	6	3	7	1
9	3	1	4	7	5	8	2	6
6	2	7	8	3	1	9	4	5
2	5	6	3	4	7	1	8	9
1	9	8	6	5	2	4	3	7
7	4	3	1	8	9	6	5	2
3	1	2	5	9	4	7	6	8
8	7	9	2	6	3	5	1	4
4	6	5	7	1	8	2	9	3

2	7	5	1	9	6	3	4	8
8	6	9	4	7	3	5	2	1
3	4	1	8	5	2	6	7	9
5	2	6	9	4	8	7	1	3
4	3	8	6	1	7	2	9	5
1	9	7	2	3	5	8	6	4
9	5	3	7	2	1	4	8	6
7	8	4	5	6	9	1	3	2
6	1	2	3	8	4	9	5	7

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-ladefense.fr

Distribution :
distrib@lagazette-ladefense.fr

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-ladefense.fr

Actualités, sport, culture :
Nicolas Gomont
nicolas.gomont@lagazette-ladefense.fr

Actualités, faits divers :
Elsa Taillandier
elsa.taillandier@lagazette-ladefense.fr

Edité par GAZDEF,
société par actions simplifiée.
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Conception graphique :
Florian Birault

Imprimeur :
Paris Offset Print
30, rue Raspail
93120 La Courneuve

Tirage :
20 000 exemplaires

ISSN : 2678-7725 - Dépot légal : Février 2020

La Gazette de la Défense

HEBDOMADAIRE GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

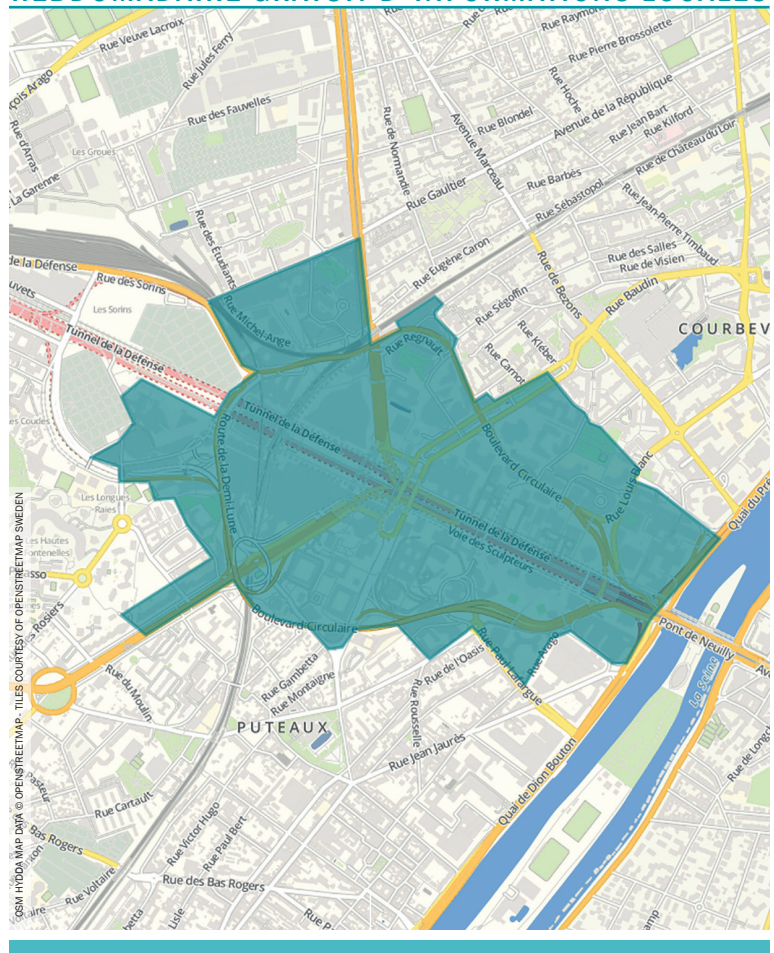

Site web lagazette-ladefense.fr
Linkedin La Gazette de la Défense
Facebook La Gazette de la Défense
Twitter @GazetteDéfense

VOS SORTIES À PRIX RÉDUITS !

À télécharger sur **passmalin.fr**

Yvelines • Hauts-de-Seine

conception : www.grandnord.fr • 7704